



COUR DES  
COMPTES  
EUROPÉENNE

FR

## Discours

Luxembourg, le 8 décembre 2015

# Discours de M. Vítor Caldeira, Président de la Cour des comptes européenne

Présentation des rapports annuels 2014

Conseil de l'Union européenne (Affaires économiques et financières)

Bruxelles, le 8 décembre 2015

Seule la version prononcée fait foi.

## ECA Press

Mark Rogerson – Porte-parole T: (+352) 4398 47063

Damijan Fišer – Attaché de presse T: (+352) 4398 45410

12, rue Alcide De Gasperi - L-1615 Luxembourg

E: [press@eca.europa.eu](mailto:press@eca.europa.eu) @EUAuditorsECA [eca.europa.eu](http://eca.europa.eu)

M: (+352) 621 55 30 63

M: (+352) 621 55 22 24

Monsieur le Président,

Mesdames et Messieurs les Ministres,

C'est un honneur de présenter au Conseil les rapports annuels de la Cour.

Comme vous le savez peut-être, nous avons plaidé cette année en faveur d'une «toute nouvelle approche» en ce qui concerne les investissements et les dépenses de l'UE.

Nous avons agi de la sorte pour trois grandes raisons:

- premièrement, l'Union et les États membres ont admis la nécessité de financer de **nouveaux défis majeurs**;
- deuxièmement, certains problèmes graves et affectant depuis longtemps la gestion financière de l'UE ne sont toujours pas résolus;
- troisièmement, l'examen à mi-parcours du cadre financier pluriannuel est une occasion de reconsidérer les priorités en matière de dépenses et de repenser en profondeur certains régimes de financement.

J'ai porté le même message devant le Parlement européen le mois dernier. La réaction positive qu'il a suscitée chez M<sup>me</sup> Georgieva, Vice-présidente de la Commission, et chez les Membres du Parlement est encourageante.

Mesdames et Messieurs les Ministres,

L'Union européenne et les États membres traversent clairement une période difficile. L'Europe fait face à des **défis majeurs** sur bien des fronts. Elle doit:

- gérer la crise des réfugiés et la crise sécuritaire;
- répondre aux besoins énergétiques tout en réalisant les objectifs en matière de climat;
- créer suffisamment de croissance économique et d'emplois.

Des fonds publics sont nécessaires pour relever ces défis et il est essentiel que ces fonds soient bien investis.

Le budget de l'UE constitue une importante source de financement à l'échelle de l'Union. Notre rapport indique qu'il pourrait être mieux et plus rapidement utilisé afin de répondre aux défis auxquels l'Europe est confrontée.

Pour ce faire, il faut toutefois résoudre les problèmes de longue date qui affectent la gestion financière et que nous mettons en évidence dans notre rapport.

Premièrement, un certain nombre d'**arriérés financiers** se sont accumulés.

Dans le budget de l'UE, les engagements sont nettement supérieurs aux paiements. Cette situation devrait persister dans un avenir proche.

Certains États membres peinent à absorber les fonds de l'UE qui leur ont été alloués.

Et le niveau des fonds inutilisés dans les instruments financiers reste élevé.

Régler ces arriérés permettrait de libérer des fonds que l'Union pourrait utiliser dans les domaines qui en ont le plus besoin.

De notre point de vue, la flexibilité du budget de l'UE est un enjeu majeur qu'il convient de traiter lors de l'examen à mi-parcours.

Deuxièmement, l'Union dépense encore trop d'argent sans respecter ses règles financières.

Nous observons la **persistance d'un niveau d'erreur élevé dans les paiements**. Le taux d'erreur estimatif global pour ce qui est des paiements effectués en 2014 est de 4,4 %, soit un niveau stable depuis trois ans.

Nous reconnaissons que ces dernières années, la Commission et les États membres ont fait des progrès dans la prévention et la correction des erreurs.

Mais, une fois encore, notre rapport montre que les autorités nationales auraient pu en corriger davantage si toutes les informations disponibles avaient été utilisées.

En fait, dans les domaines en gestion partagée les plus exposés aux erreurs, il aurait été possible de réduire le niveau d'erreur de moitié.

Cela dit, les programmes et régimes de dépenses présentent des risques intrinsèques, parce que les paiements dépendent encore dans une large mesure des informations fournies par les bénéficiaires finals eux-mêmes.

Notre analyse montre qu'il est possible de concevoir des régimes de dépenses moins sujets aux erreurs, notamment en simplifiant les conditions et les procédures de paiement.

Elle indique également que le niveau d'erreur estimatif est davantage lié au type de régime de dépenses qu'au fait d'être ou non en gestion partagée.

C'est pourquoi nous recommandons à la Commission d'axer son approche, lors de l'examen à mi-parcours, sur la conception de certains régimes afin de déterminer où il est possible de réduire l'exposition aux erreurs.

La réduction du nombre d'erreurs et l'amélioration des corrections apportées permettraient de renforcer la qualité des dépenses et de libérer des fonds pour une autre utilisation.

Voilà qui m'amène au troisième point perfectible: la **performance du budget de l'UE**.

Nous avons constaté que le cadre financier pluriannuel pourrait être mieux aligné sur la stratégie «Europe 2020», tant pour ce qui est des périodes que sur le plan des priorités.

Nous mettons également en évidence le fait que les objectifs de haut niveau de l'UE et les objectifs politiques ne sont pas traduits en objectifs opérationnels clairs aux niveaux inférieurs.

C'est pourtant un préalable à une gestion efficace et pour l'établissement de rapports sur la performance.

Enfin, la gestion financière de l'Union tirerait assurément profit d'une **plus grande transparence**. C'est là un point crucial pour conserver la confiance des citoyens.

Dans notre rapport, nous recommandons à la Commission d'agir pour améliorer la transparence sur plusieurs points:

- les besoins de trésorerie à long terme de l'UE;
- les erreurs de paiement et les corrections financières;
- les résultats des dépenses au titre du budget de l'UE.

Il est cependant tout aussi important de garantir la transparence des politiques de l'Union qui ne sont pas directement financées par le budget de l'UE.

Les nouveaux modes de financement des politiques de l'Union ne devraient pas entraîner de risques financiers échappant à tout audit et à tout contrôle public.

De nouveaux mécanismes de financement ont été élaborés en réponse à des crises spécifiques. Chaque fois et dès le début, nous avons insisté sur la nécessité de garantir des dispositifs efficaces en matière d'obligation de rendre compte et d'audit public.

Je suis heureux de voir que notre appel est entendu. La Cour dispose d'un mandat d'audit clair dans le cadre du Mécanisme de résolution unique notamment.

Cependant, nous ne pouvons écarter le risque de voir l'obligation de rendre compte mise à mal si les mécanismes de financement deviennent trop dispersés.

Mesdames et Messieurs les Ministres,

L'examen à mi-parcours est l'occasion d'élaborer une **toute nouvelle approche** de la gestion financière de l'UE, de mieux utiliser les fonds pour relever les nouveaux défis et de résoudre les problèmes persistants dont je vous ai entretenus.

Selon nous, si l'Union veut mieux et plus rapidement utiliser ses fonds:

- les décideurs doivent faire en sorte que ses investissements correspondent davantage à ses priorités changeantes;
- les législateurs doivent simplifier les instruments pour qu'ils donnent de meilleurs résultats tout en entraînant moins de risques pour le contribuable;
- les gestionnaires financiers doivent veiller à ce que les ressources disponibles soient utilisées de manière plus efficiente.

La Cour est prête à contribuer au dialogue institutionnel dans le cadre de l'examen à mi-parcours.

Forts de notre expérience dans l'audit, nous nous proposons de fonder notre contribution sur ce que nous pourrions appeler «trois piliers» afin d'apporter une valeur ajoutée européenne pour les citoyens:

- premièrement, l'établissement des objectifs;
- deuxièmement, les mécanismes de mise en œuvre;
- troisièmement, les dispositifs en matière d'audit et d'obligation de rendre compte.

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Ministres,

La Cour des comptes se tient aux côtés du Conseil et des autres institutions européennes en ces temps très difficiles.

La défense de notre Union et le bien-être de nos concitoyens pèseront lourdement sur nos ressources communes.

Contribuer à ce que ces ressources soient utilisées au mieux restera la principale mission de la Cour des comptes européenne.

Je vous remercie de votre attention.